

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 621

Artikel: Productrices et consommatrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

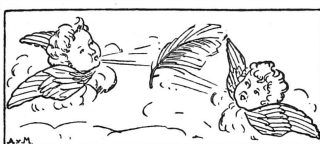
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DE-CI, DE-LA

Nos bibliothécaires.

La bibliothèque cantonale tessinoise à Lugano, qui vient de s'installer dans un magnifique édifice tout neuf, est maintenant placée sous la direction d'une femme, Mme Andrina Romelli, Dr ès lettres, dont la science et l'intelligence n'excluent pas, bien au contraire, la grande amabilité, et dont la bonne grâce a été tout spécialement appréciée lors du discours qu'elle prononça le jour de l'inauguration. Ajoutons que l'un des premiers gestes de Mme Romelli a été de veiller à faire classer et compléter la collection du *Mouvement Féministe* que possède la bibliothèque qu'elle dirige.

Chansons populaires et chœurs d'enfants.

On nous prie d'annoncer que l'Ecole Dumuid (Genève) a eu le privilège d'envoyer à Fribourg une de ses collaboratrices, Claire Dumuid, qui a ainsi pu étudier sur place la méthode si appréciée et admirée qu'appuie l'abbé Bovet à la direction des chœurs d'enfants. Aussi dès la rentrée des classes en septembre, un chœur d'enfants travaillera selon ces préceptes à l'Ecole Dumuid, et de plus, un cours donné par l'abbé Bovet lui-même est prévu pour les adultes désireux d'appliquer cette méthode.

S'adresser pour tous renseignements et inscriptions à l'Ecole Dumuid, 19, rue Lamartine, Genève.

Educatrice civique.

A l'assemblée consacrée à l'éducation nationale, tenue à Aarau par la Nouvelle Société Helvétique, Mlle Hélène Stucki, professeur à l'Ecole normale de Berne, a attiré l'attention des assistants sur le travail accompli par les associations féminines et par de nombreuses femmes qui, depuis de longues années, s'efforcent de faire l'éducation civique des femmes. A la suite de quoi, Mlle Stucki a été appelée à faire partie du comité d'action qui a pour tâche de développer cette éducation à la fois civique et nationale. S. F.

La deuxième série de démonstrations débuta le 25 août déjà, les premières prunes étant mûres et les tomates abondantes. L'ambition était d'apporter aux ménagères les procédés au moment où les jardins fournissent les produits à conserver. Le programme de la deuxième campagne était assez identique au premier : conserves, recettes nouvelles ; mais en plus la question de l'alimentation rationnelle en temps de restrictions y fut traitée avec la simplicité nécessaire. A cette deuxième « vague » de démonstrations, succès plus grand encore. Dans les villes, il faut trouver des locaux plus spacieux pour contenir la foule ; dans le district du Locle, Mme Perret-Kraehenbühl ne craint pas de faire des voyages de deux jours avec une aide, pour apporter aux femmes de la vallée de la Brévine et jusqu'au hameau du Bémont la preuve de la sollicitude des autorités. Les ménagères sont si heureuses de ces cours organisés exprès pour elles que, dans plusieurs de ces villages de montagne, elles demandèrent à la conférencière de poursuivre son enseignement et l'on vit le Cerneux-Péquignot octroyer à l'apôtre de l'économie de guerre une subvention qui lui permit de prolonger son cours jusqu'à 8 séances. Dans plusieurs communes sans école ménagère, il fallut apporter un fourneau à « Butagaz » et rassembler chez les voisines les ustensiles indispensables. Presque partout, des auditrices fournirent elles-mêmes les denrées à conserver et partout le moment de la dégustation amena des réflexions fort élogieuses pour la maîtresse ménagère.

La troisième série de démonstrations avait pour

Libéralités.

En souvenir de sa sœur Jenny Bonjour, décédée en 1911, dont le souvenir vit encore à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, où elle fut un professeur éminent, Félix Bonjour, ancien directeur de *La Revue*, à Lausanne, a légué à la ville de Lausanne une somme de fr. 30.000, à charge pour elle de créer une « Fondation Jenny H. Bonjour ». Celle-ci répartira chaque année l'intérêt de cette somme entre une ou deux institutrices qui ne seraient pas en état de s'accorder les soins ou le repos exigé par leur santé. La préférence sera donnée aux maîtresses ou aux anciennes maîtresses de l'Ecole supérieure et Gymnase de la ville de Lausanne et, en seconde ligne, à des institutrices, anciennes élèves de l'Ecole supérieure, qui auraient passé de longues années à l'étranger.

Cette Fondation sera administrée par une Commission de cinq membres dont trois membres élus par la conférence des maîtres et maîtresses de l'Ecole supérieure communale et deux par l'Association des anciennes élèves. S. B.

Succès féminin.

Le 13 mai dernier a été soutenue, à l'Université de Neuchâtel, une importante thèse historique. Sous ce titre *Le rôle joué par le Comité de Neuchâtel dans la politique suisse et dans la politique française à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle*, Mlle Gisèle Reutter a fait une étude fouillée de l'histoire diplomatique et militaire entre 1474 et 1530. Son intention première, après avoir obtenu à l'Université de Neuchâtel sa licence en histoire et géographie, et passé deux ans à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes de Paris (section historique et philologique), était de préparer en Sorbonne les deux thèses de doctorat. Les événements l'ont obligée à rentrer au pays et à choisir un sujet local que, d'ailleurs, sur les conseils du professeur Louis Halphen, elle élargit jusqu'à lui donner une portée européenne.

La soutenance fut animée et brillante. La candidate résuma lucidement les éléments de son travail puis répondit avec à propos et sûreté aux objections de MM. les professeurs Arthur Piaget et Eddy Bauer. Ces derniers reconnurent de bonne grâce les mérites de la méthode et la richesse de la documentation de l'auteur, à qui le doctorat ès-lettres fut conféré avec les vives félicitations du jury. M. J.

but unique l'enseignement de l'entretien des vêtements. En plus des préceptes essentiels sur l'économie de savon, la nécessité d'adoucir nos eaux calcaires, l'utilisation de l'eau de pluie, du lierre, de la saponaire, même du sel de cuisine, furent prodigués les petits « trucs » pour faire durer, éviter l'usure et faire revivre. Mais malgré une propagande bien faite, malgré l'excellence des maîtresses professionnelles devenues de vraies spécialistes, cette démonstration fut moins de succès et la statistique des présences montre un grand recul. La cuisine intéresse bien davantage. Il est vrai que l'obligation d'apporter trois fois par jour des repas sur la table cause à la majorité des ménagères un souci plus grand et plus renouvelé que le soin des tissus.

En résumé, pendant cette année 1941-42, la Commission cantonale a fait donner 184 démonstrations. Le nombre des auditrices peut être estimé à 8300 en chiffre rond. La plupart des communes ont vu 3 démonstrations différentes. Dans les grandes localités, le même programme fut répété plusieurs fois.

En outre, des cours de 6 à 8 séances ont été organisés par des maîtresses professionnelles ou des lingères diplômées dans 4 villages du vignoble, afin d'apprendre aux ménagères à raccommo-der le linge. La fréquentation en a été excellente et cet enseignement progressif a été apprécié et suivi précisément par les femmes que l'on désirait attirer : jeunes mamans, femmes de milieux peu aisés. En plus, la Commission cantonale a contribué à organiser à la fabrique de chocolat Suchard S. A. des démonstrations très courtes, faites à la sortie du travail, sur la lessive et l'entretien des vêtements. La Direction de Suchard S. A. a pris à sa charge

tous les frais et a même consenti à laisser sortir les ouvrières plus tôt. 91 ouvrières sur 150 suivirent ces cours et leur manifestèrent un grand intérêt et même un grand plaisir, et les deux maîtresses professionnelles y trouvèrent elles-mêmes une vraie satisfaction. Le Comité exécutif a l'intention de reprendre cette méthode de travail, car il est illusoire d'attirer les ouvrières à des conférences qui les obligent à sortir de chez elles après leurs heures d'usine et de travail ménager.

La Commission cantonale de formation ménagère au service de l'économie de guerre a donc le droit d'être satisfaite, et la comparaison avec les autres cantons n'est pas défavorable à Neuchâtel. Il y a encore beaucoup à faire, mais les expériences de ce premier exercice serviront à perfectionner cet enseignement. M. J.-W.



Les Expositions

A l'Exposition des Arts appliqués de la Chine et du Japon, (Genève)

Notre intention n'est pas aujourd'hui de relever la part prise par les femmes aux nombreuses expositions que la célébration du Bimillénaire a suscitées à Genève ces mois-ci, nous réservant la possibilité d'y revenir plus à loisir une autre fois ; mais nous tenons à ne pas tarder davantage à marquer, ainsi que cela a été fait lors de la séance officielle d'inauguration, le rôle important tenu dans l'organisation de l'Exposition d'Art asiatique appliqué (Musée d'Ethnographie) par deux femmes. L'une est Mme Lobsiger-Dellenbach, insurpassable collaboratrice du Professeur Pitard, la spécialiste, connue de tous les savants, de cette lecture de roseaux gravés, qui sont pour nous d'indéchiffrables rébus, et pour elle la possibilité d'évoquer mille faits et détails de la vie de peuplades primitives à un stade de développement à peu près analogue à celui de nos ancêtres. Et l'autre est Mme Stüssy, Dr. de l'Université de Vienne, membre actif de l'ancien Club-Soroptimiste de cette ville, spécialiste éprouvée de l'art asiatique ancien, et dont nos lectrices n'ont pas oublié la pénétrante étude sur la situation de la femme chinoise dans l'antiquité, parue dernièrement dans nos colonnes.

A toutes deux, nos félicitations et remerciements pour ce qu'elles font ainsi indirectement pour notre cause. M. F.

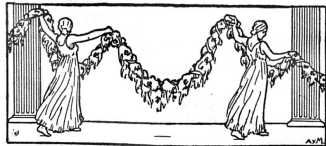
Productrices et consommatrices

Sur l'initiative de la « Bourse aux légumes » de Lausanne, Mmes Racine-Vallotton, Bridel-de Meuron et Mlle Eva Thévenaz, qui représentent dans cette institution les consommatrices, avaient convoqué, le 31 mai, à l'Ecole supérieure, les maraîchères de la banlieue lausannoise. Une quarantaine de productrices ont assisté à la séance, présidée par Mme Racine, qui a salué la présence de Mmes de Rougemont, déléguée par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation, S. Brenner, représentant l'Office fiduciaire des fruits et légumes de Genève, Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, et dit le but de cette réunion : développer l'esprit d'entente et de collaboration, qui doit permettre à toutes de s'adapter aux circonstances actuelles.

Mme Chave, maîtresse ménagère, a parlé de l'alimentation rationnelle que commandent les circonstances et donné de précieux conseils à ses auditrices. Mlle de Rougemont a insisté sur les devoirs des femmes à l'arrière, devoirs aussi importants que ceux du soldat ; en travaillant, plantant, économisant, prévoyant, les femmes jouent un rôle des plus utiles. Puis l'oratrice a commenté

les dernières instructions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation.

Un échange de vues a suivi sur l'aide à la campagne par les jeunes citadines. Avec un effort de compréhension de part et d'autre, ces bonnes volontés peuvent rendre de grands services ; on aura soin de ne pas leur infliger des travaux auxquels elles ne sont pas habituées, ni de leur imposer une journée de travail trop longue. S. B.

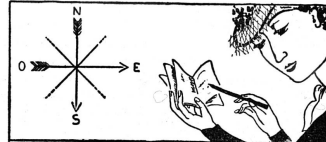


A travers les Sociétés

A Zurich : ouverture d'un hôtel sans alcool en plein centre.

C'est le 16 juillet que la Société féminine des restaurants sans alcool de Zurich a pu ouvrir l'*Hôtel Seidenhof* (autrefois *City-Hôtel*) à la Seidengasse, donc à deux pas de la Bahnhofstrasse, et en plein centre de la ville. Il y a exactement 5 mois que cet hôtel a été acheté par la Société des restaurants sans alcool, et durant ce laps de temps, il a été rénové de fond en comble, comme on pu s'en rendre compte les invités en petit comité, auxquels Mlle Hirzel, la toujours vaillante organisatrice, a fait les honneurs de l'édifice le 14 juillet. Et tant les membres de la Société que les architectes, les voisins, habitants de la maison Jelmoli, les représentants de la banque et d'autres Sociétés, n'ont pas caché leur admiration pour l'œuvre si remarquablement réussie.

Le restaurant attenant à l'hôtel ne pouvant être ouvert qu'en automne, le *Seidenhof* fonctionnera comme hôtel meublé durant les mois d'été. Avis à tous ceux de nos lecteurs que leurs voyages de vacances ou d'affaires amènent à passer une ou plusieurs nuits à Zurich.



Cours, conférences et causeries de cet été

Du 2 au 30 août :

SOTTENS : Les cinq minutes de la solidarité, causeries par Radio, tous les dimanches, à 18 h. 45 ;

Dimanche 2 août : *La Goutte de Lait* (Genève).

Dimanche 9 août : *Auberges de jeunesse* (Genève).

Dimanche 16 août : *La Retraite* (Genève).

Dimanche 23 août : *Dispensaire antialcoolique* (Genève).

Dimanche 30 août : *Petites Familles* (Lausanne).

Du 3 au 8 août :

FREIDORF près Bâle : Cours pour la préparation aux Cercles d'études coopératives en Suisse romande. Conférences, discussions par groupes, travaux pratiques, etc. Principaux sujets traités : *Salaires économiques et salaires sociaux ; allocations familiales ; l'approvisionnement de la Suisse ; l'extension des cultures ; le rôle de la coopération dans la préparation de l'économie de l'après-guerre ; l'ordre économique libéral et capitaliste est-il fini ? ; la protection de la famille ; la culture des légumes en plaine et à l'altitude*, etc. Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Aline Girod, secrétaire romande, 7 b, Avenue de Chailly, Lausanne.

Contre les douleurs, migraines, grippe, et rhumatismes, le cachet

SOULAGINE

est toujours efficace

Dépôt général :

Pharmacie du Bourg-de-Four, E. Homberger, Dr en pharmacie, Genève

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde ; paraît en trois langues : français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.

On s'abonne chez Mlle le Dr Renée Girod, 52, rue des Pâquis, Genève.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



Tous les combustibles

Bois, tourbe malaxée
Charbons hors carte

s'achètent chez

MAROLF & REY

Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

NETTOYAGES TEINTURES

Noir deuil en 12 h.

Magasins :

9, QUAI DES BERGUES

Tél. 2.47.35

7, RUE DE RIVE

Tél. 5.19.57

2, R. MICHEL-DU-CREST

Tél. 4.17.59

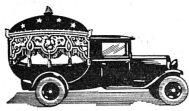
Usine et magasin :

53, RUE DE ST-JEAN

Tél. 2.35.95



Explications gratuites de Mme V. Renaud



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité